

PÔLE SENIORS

Mis en place par la ville de Miramas au sein du Centre communal d'action sociale (CCAS), le pôle seniors est une structure inédite entièrement dédiée aux seniors. Son action s'organise autour de deux grandes vocations :

lutter contre l'exclusion sociale et culturelle des seniors,
adapter l'environnement au vieillissement et à la survenue du handicap.

MIRAMAS AU SERVICE DES SENIORS

Le pôle seniors de Miramas a pour mission d'être à l'écoute des seniors et plus largement de toute personne confrontée au vieillissement, que ce soit pour elle-même ou pour un proche. Il a une bonne connaissance des problématiques du vieillissement qu'il aborde de façon globale et individuelle.

Les services proposés par le pôle seniors :

- Accueil, écoute et orientation ;
- [Portage de repas à domicile](#) ;
- [Téléassistance](#) ;
- Instruction de dossiers d'aide légale ;
- Accompagnement social.

UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

Le cœur du pôle seniors est une équipe pluridisciplinaire, composée de professionnels compétents et complémentaires. Leur savoir-faire, ainsi que leur disponibilité leur permettent de faire une expertise pour chaque cas. Ils peuvent ainsi mettre en place des actions adaptées et personnalisées dont ils en assurent la continuité par un suivi social et administratif.

En savoir plus

CCAS - Pôle seniors

Adresse : Maison des services - 4, boulevard Jacques-Minet

Tél : 0800 013 140 (numéro unique gratuit)

Horaires d'ouverture : lundi, mercredi, jeudi, et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, mardi de 12h à 18h